

En 2017, 44 % de la hausse de la population provient des immigrés

Insee Première • n° 1849 • Avril 2021



Entre les 1^{er} janvier 2017 et 2018, la population s'est accrue de 317 000 personnes, et parmi elles, 44 % sont immigrées. Depuis 2006, la contribution annuelle des immigrés à la croissance démographique est en hausse. Cela s'explique notamment par une moindre croissance de la population non-immigrée.

En 2017, le solde migratoire s'établit à + 155 000 personnes, après + 65 000 en 2016. Les entrées d'immigrés sont toujours plus nombreuses que les sorties ; leur solde migratoire (+ 198 000) est cependant en léger repli par rapport à 2016. Les sorties de non-immigrés sont à l'inverse plus nombreuses que leurs entrées ; l'écart se réduit toutefois en 2017, sous l'effet d'une nette baisse des départs à l'étranger des non-immigrés.

Depuis 2006, le solde migratoire des immigrés augmente (+ 21 %), porté notamment par celui des immigrés mineurs. Celui des non-immigrés provient essentiellement des jeunes de 18 à 29 ans, notamment durant leurs études.

En 2019, 385 000 personnes sont entrées en France, dont 273 000 immigrés.

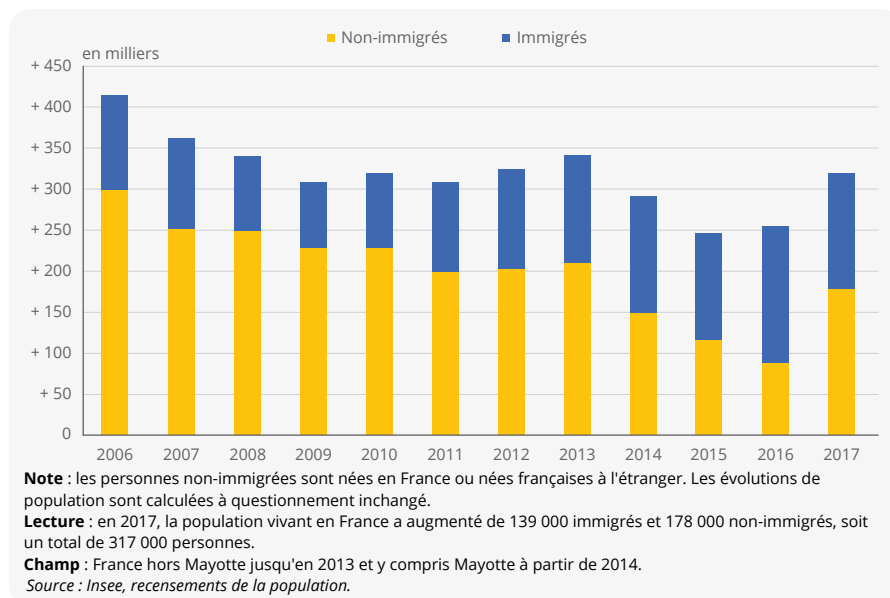
Au 1^{er} janvier 2018, 67 millions de personnes vivent en France, dont 6,6 millions d'immigrés selon le dernier recensement de la population. En un an, la population s'est accrue 317 000 personnes, dont 139 000 immigrés, soit 44 % de cette hausse, et 178 000 non-immigrés ► **figure 1**.

En douze ans, la contribution des immigrés à l'accroissement démographique a fortement augmenté : elle était de 28 % en 2006. En effet, la croissance de la population non-immigrée s'atténue sous l'effet d'une baisse du **solde naturel** ► **encadré 1** et de **sorties** du territoire toujours plus nombreuses que les **entrées**. Dans le même temps, la croissance de la population immigrée est demeurée plus stable sur la période. Mécaniquement, la contribution de la population immigrée à la croissance de la population totale s'accroît.

Entre 2006 et 2016, les flux s'accroissent : plus de départs à l'étranger de non-immigrés, plus d'arrivées en France d'immigrés

Chaque année depuis 2006, le **solde migratoire** ► **encadré 2** de la population non-immigrée est négatif et a tendance à se creuser, ce qui contribue à modérer la

► 1. Contribution des immigrés et non-immigrés à l'accroissement démographique



croissance de la population non-immigrée. Entre 2006 et 2016, les entrées de personnes non-immigrées, c'est-à-dire les retours de l'étranger, passent de 80 000 à 118 000 personnes ► **figure 2**. En revanche, leurs sorties du territoire ont doublé entre 2006 et 2016, de 131 000 à 275 000.

Le solde migratoire des personnes immigrées augmente quant à lui régulièrement, passant de + 163 000 personnes en 2006 à + 222 000 en 2016. Les sorties d'immigrés sont relativement stables et faibles au regard de leurs entrées. En moyenne, entre 2006 et 2016, un immigré

sort du territoire lorsque quatre y entrent. Il s'agit essentiellement d'étudiants étrangers quittant la France à la fin de leurs études, de départs après quelques années de travail ou encore de retours au pays au moment de la retraite.

C'est pourquoi le solde migratoire des immigrés ne provient quasiment que des personnes de moins de 45 ans ► **figure 3**. Entre 2006 et 2017, les mineurs portent l'essentiel de la hausse du solde migratoire des immigrés : leur solde migratoire a

augmenté de + 30 000 personnes, passant de + 43 000 à + 73 000. Cette hausse concerne autant les enfants de 0 à 9 ans que ceux de 10 à 17 ans. Les hausses observées pour les immigrés de 18 à 29 ans (+ 11 000) et 30 à 44 ans (+ 3 000) sont plus limitées.

En 2017, les départs à l'étranger des non-immigrés sont en nette baisse

En 2017, le solde migratoire des personnes non-immigrées s'établit à - 44 000, après - 157 000 en 2016. Le nombre d'entrées de personnes non-immigrées sur le territoire est globalement stable (108 000) tandis que leurs sorties baissent nettement en 2017 (152 000, après plus de 250 000 sorties annuelles entre 2014 et 2016). Les sorties retrouvent ainsi un niveau proche de la fin des années 2000. Le solde migratoire des personnes immigrées baisse quant à lui légèrement par rapport à l'an passé (+ 198 000 après + 222 000 en 2016) sous l'effet d'une hausse des sorties, alors que les entrées restent stables.

Au total, en 2017, le solde migratoire de l'ensemble de la population augmente fortement, passant de + 65 000 personnes en 2016 à + 155 000 du fait principalement de la diminution des départs à l'étranger des non-immigrés. Il se décompose en 369 000 entrées (261 000 entrées d'immigrés et 108 000 entrées de non-immigrés) et 215 000 sorties (63 000 sorties d'immigrés et 152 000 sorties de non-immigrés).

Le solde migratoire des immigrés mineurs augmente fortement depuis 2006

Peu d'immigrés viennent s'installer en France au-delà de 45 ans et les sorties compensent à peu près les entrées.

► 1. Depuis 2006, le solde naturel diminue et la croissance de la population non-immigrée s'atténue

Depuis 2006, la population non-immigrée croît plus lentement, en raison notamment de la baisse tendancielle du solde naturel. En effet, les décès tendent à augmenter avec l'arrivée des générations nombreuses du *baby-boom* à des âges où la mortalité est plus élevée, tandis que les naissances reculent depuis le milieu des années 2010 après avoir atteint un palier à un niveau élevé au cours de la seconde moitié des années 2000. En 2017, le solde naturel des non-immigrés atteint son niveau le plus bas depuis 2006, passant de + 350 000 personnes à + 222 000.

Le solde naturel des immigrés est quant à lui négatif, puisque par définition, aucun immigré ne naît en France. Les enfants nés en France d'au moins un parent immigré sont des descendants d'immigrés : ils sont donc comptabilisés parmi les personnes non-immigrées. Le nombre de décès en France d'immigrés a légèrement augmenté entre 2006 et 2017. En conséquence, le solde naturel de la population immigrée a diminué (- 48 000 en 2006, - 59 000 en 2017).

► 2. La mesure des flux migratoires

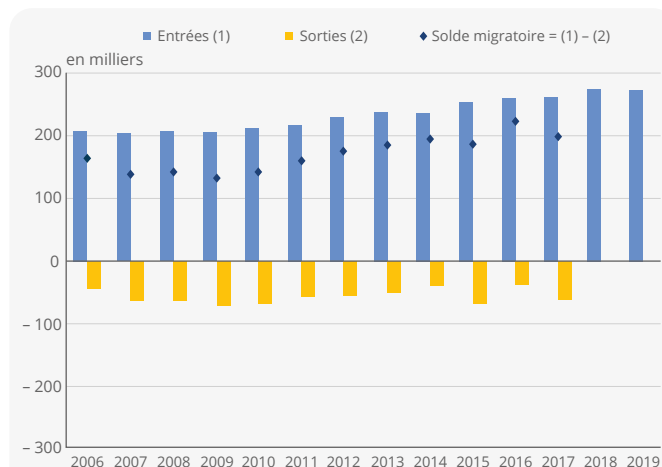
Le **solde migratoire** est mesuré indirectement, par différence entre l'évolution de la population entre deux recensements et le solde naturel de l'année déduit de l'état civil. Les évolutions peuvent refléter des fluctuations des entrées et des sorties, mais également l'aléa de sondage du recensement. Actuellement, le solde migratoire est connu jusqu'en 2017 étant donné que le dernier recensement disponible porte sur la population au 1^{er} janvier 2018.

Les **entrées** sur le territoire français sont estimées à partir des enquêtes annuelles de recensement, à partir des questions sur l'année d'arrivée en France (pour les personnes nées à l'étranger) et sur le lieu de résidence antérieur. Jusqu'en 2010, cette dernière question portait sur le lieu de résidence cinq ans auparavant, contre un an auparavant depuis. L'enquête de recensement d'une année N est utilisée pour estimer les entrées de l'année N-1. Cette méthodologie ne permet pas toujours de bien mesurer les entrées des personnes ne parlant pas du tout français, ou encore celles qui effectuent des allers-retours fréquents entre la France et l'étranger.

Les **sorties** sont estimées par différence entre le solde migratoire et les entrées. Elles intègrent les incertitudes du solde migratoire, mais également celles liées à l'estimation des entrées. Les entrées sont connues jusqu'en 2019 et les sorties, comme le solde migratoire, jusqu'en 2017.

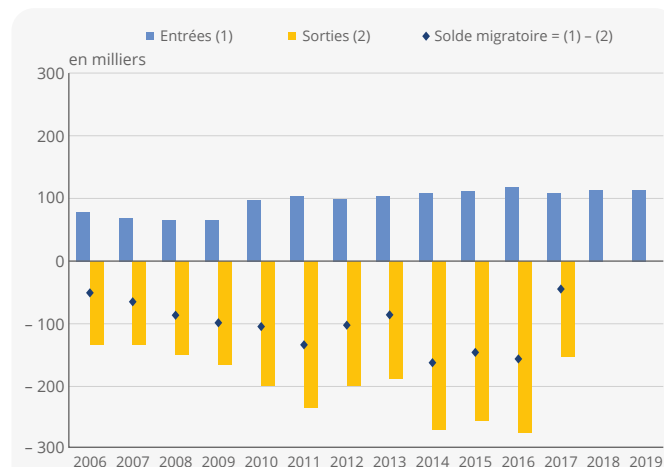
Les **estimations par catégorie de population** (immigrés, non-immigrés) sont issues de la mise en regard des statistiques de l'état civil, du recensement et des estimations d'entrées. Elles nécessitent des estimations de mortalité car les statistiques de l'état civil ne permettent pas de savoir si une personne décédée est immigrée. Par rapport aux études précédentes, cette méthodologie a été refondue pour permettre des estimations par âge et par origine. Certaines estimations, notamment pour les années avant 2010, peuvent être légèrement différentes.

► 2a. Flux migratoires des immigrés



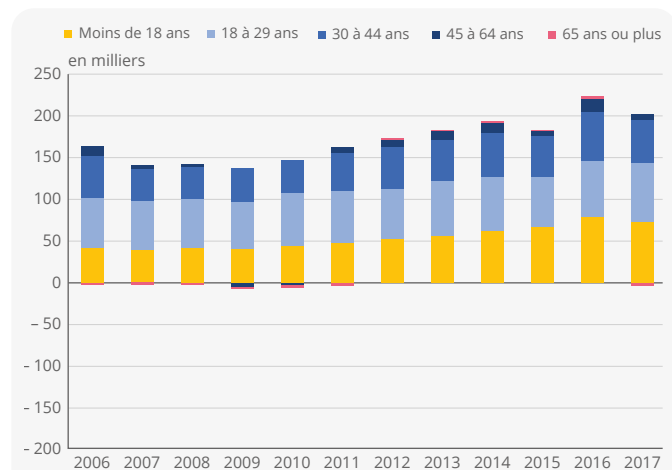
Note : les personnes immigrées sont nées de nationalité étrangère à l'étranger. Pour 2018 et 2019, les données sur les sorties et les soldes migratoires ne sont pas disponibles.
Lecture : en 2017, 261 000 immigrés sont entrés en France et 63 000 en sont sortis. Au total, le solde migratoire des immigrés s'établit à + 198 000 personnes.
Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013 et y compris Mayotte à partir de 2014.
Source : Insee, estimations de population, des flux d'entrées et de sorties.

► 2b. Flux migratoires des non-immigrés



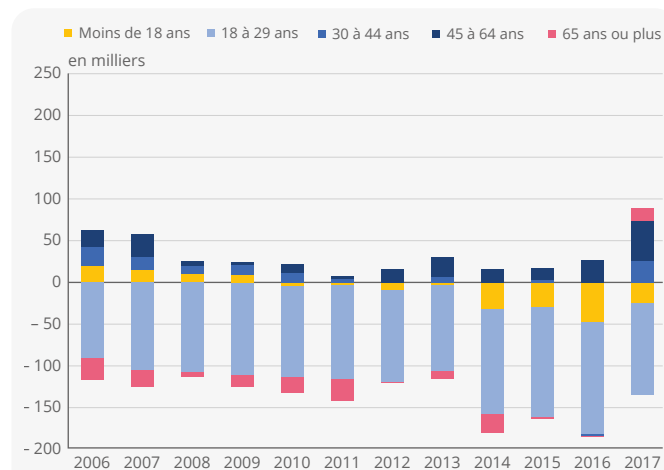
Note : les personnes non-immigrées sont nées en France ou nées françaises à l'étranger. Pour 2018 et 2019, les données sur les sorties et les soldes migratoires ne sont pas disponibles.
Lecture : en 2017, 108 000 non-immigrés sont entrés en France et 152 000 en sont sortis. Au total, le solde migratoire des non-immigrés s'établit à - 44 000 personnes.
Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013 et y compris Mayotte à partir de 2014.
Source : Insee, estimations de population, des flux d'entrées et de sorties.

► 3a. Décomposition des soldes migratoires des immigrés par âge



Note : les personnes immigrées sont nées de nationalité étrangère à l'étranger.
Lecture : en 2017, le solde migratoire des immigrés de moins de 18 ans est de + 73 000 personnes.
Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013 et y compris Mayotte à partir de 2014.
Source : Insee, recensements de la population et statistiques de l'état civil.

► 3b. Décomposition des soldes migratoires des non-immigrés par âge



Note : les personnes non-immigrées sont nées en France ou nées françaises à l'étranger.
Lecture : en 2017, le solde migratoire des non-immigrés de moins de 18 ans est de - 23 000 personnes.
Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013 et y compris Mayotte à partir de 2014.
Source : Insee, recensements de la population et statistiques de l'état civil.

En moyenne, environ 110 000 non-immigrés de 18 à 29 ans quittent chaque année la France depuis 2006

Le solde migratoire des personnes non-immigrées se concentre principalement sur les jeunes de 18 à 29 ans. À cet âge, les mobilités sont très fortes avec de nombreux départs chaque année mais également, dans une moindre mesure, des retours. Ainsi, le solde migratoire des non-immigrés de 18 à 29 ans est en moyenne de - 112 000 personnes par an entre 2006 et 2017. Les jeunes de 20 à 24 ans représentent l'essentiel des départs, généralement pour leurs études ; certains peuvent ensuite s'installer à plus long terme. Toutefois, de nombreux départs s'observent également en début de vie active, entre 25 et 29 ans.

De 30 à 64 ans, les retours de l'étranger sont supérieurs aux départs et le solde migratoire des non-immigrés devient positif, bien que faible. Au-delà de 65 ans, les mobilités sont très faibles, dans le sens des départs comme des retours.

De 2006 à 2019, une immigration de plus en plus extra-européenne

En 2019, 385 000 personnes sont entrées en France, un niveau globalement stable depuis 2016 (377 000) ► **figure 4**. Parmi elles, 90 000 sont nées en France et 23 000 sont nées françaises à l'étranger, soit 113 000 personnes non immigrées. Parmi les 273 000 immigrés entrés en France, 112 000 sont originaires d'Afrique (dont 57 000 du Maghreb), 87 000 d'Europe, 44 000 d'Asie et 30 000 d'Amérique ou d'Océanie. Les immigrés européens s'installant moins

► 4. Profil des personnes entrées en France en 2019

	Afrique	Europe	Asie	Amérique, Océanie	Ensemble des immigrés	Ensemble des non-immigrés
Femmes	52	50	52	57	52	51
Moins de 18 ans	28	27	22	26	26	28
18 à 29 ans	35	27	41	34	33	39
30 à 44 ans	27	24	28	27	26	19
45 à 64 ans	8	17	8	11	11	11
65 ans ou plus	2	6	1	2	3	3
Aucun diplôme	28	20	24	21	24	4
Brevet des collèges, CAP ou BEP	14	16	8	13	13	9
Baccalauréat ou équivalent	20	22	18	21	20	17
Diplôme du supérieur	39	42	50	46	43	70
En emploi	22	49	22	35	32	52
Chômeurs	27	12	16	19	19	14
Étudiants	22	14	31	20	21	24
Inactifs hors étudiants	29	26	31	27	28	11
Nombres d'entrées en 2019	112 000	87 000	44 000	30 000	273 000	113 000

Notes :
 - les personnes non-immigrées sont nées en France ou nées françaises à l'étranger ;
 - le diplôme et l'activité portent sur les personnes de 15 ans ou plus.
Lecture : en 2019, 112 000 immigrés originaires d'Afrique sont entrés en France. Parmi eux, 52 % sont des femmes et 28 % ont moins de 18 ans.
Champ : France.
Source : Insee, enquête annuelle de recensement 2020.

durablement en France que ceux originaires d'autres continents, leur part dans le solde migratoire des immigrés est en général plus faible que leur part dans les entrées. En 2017, ils représentaient ainsi 35 % des entrées sur le territoire des immigrés, mais seulement 20 % de leur solde migratoire. L'immigration européenne baisse par rapport à 2013 (109 000 entrées), mais elle reste à un niveau proche de 2006 (89 000 entrées). Inversement, l'immigration africaine augmente régulièrement depuis 2006 (62 000 entrées). S'agissant de l'année 2020, les premiers titres de séjour délivrés diminuent très fortement par rapport à 2019 ► **encadré 3**.

Les nouveaux arrivants, quelle que soit leur origine, sont plus souvent des jeunes de moins de 30 ans, diplômés du supérieur

Les femmes sont légèrement majoritaires parmi les nouveaux arrivants en 2019, qu'ils soient immigrés (52 %) ou non (51 %). Leur proportion est plus forte parmi les immigrés originaires de Russie (66 %), de Chine (61 %), du Brésil (57 %) ou encore d'Algérie (56 %).

Près de 60 % des nouveaux arrivants immigrés ont moins de 30 ans : un quart sont mineurs et un tiers sont âgés de 18 à 29 ans. Ce profil est relativement comparable selon les origines, même si les immigrés européens sont un peu plus âgés (âge moyen de 30,4 ans contre 27,9 ans pour l'ensemble des immigrés).

Les immigrés arrivés en 2019, âgés de 15 ans ou plus, ont des niveaux de diplômes plus polarisés que l'ensemble de la population, c'est-à-dire avec des proportions plus fortes de personnes sans diplôme (24 % contre 20 %) et de diplômés du supérieur (43 % contre 30 %). Les femmes immigrées sont plus diplômées que les hommes immigrés, et le niveau de diplôme des nouveaux arrivants immigrés augmente, comme dans la population générale, au fil des générations. Bien que les niveaux de diplôme soient comparables par continent d'origine, les immigrés européens ont moins fréquemment aucun diplôme (20 %) et ceux originaires d'Asie sont plus souvent diplômés du supérieur (50 %). Enfin, les personnes non-immigrées arrivant en France sont particulièrement diplômées : 70 % possèdent un diplôme du supérieur, dont 38 % de niveau bac + 5 ou plus.

Un tiers des immigrés récemment arrivés sont en emploi

Parmi les immigrés arrivés en France en 2019 et âgés de 15 ans ou plus, 32 % sont en emploi début 2020, contre 52 % des non-immigrés arrivés en 2019. Les hommes immigrés occupent plus souvent un emploi à leur arrivée (39 %) que les femmes (25 %). De fortes disparités s'observent également par continent d'origine. 49 % des nouveaux arrivants européens sont en emploi, contre 22 % de

► 3. L'impact de la crise sanitaire sur les flux d'entrées en 2020

La crise sanitaire de 2020 a conduit de nombreux pays, dont la France, à fermer leurs frontières ou tout au moins à restreindre les entrées sur leur territoire. Ces mesures ont limité à la fois les entrées sur le territoire français mais également les sorties, puisque certains pays ont restreint l'entrée sur leur sol des personnes venant de France.

Pour l'année 2020, les flux migratoires issus du recensement de la population ne sont pas disponibles. Toutefois, d'autres sources permettent d'appréhender l'impact de la crise sanitaire sur les flux d'arrivées en France.

D'après les premières estimations du Ministère de l'Intérieur, en France métropolitaine, le nombre de premiers titres de séjour délivrés en 2020 a chuté de 21 % par rapport à 2019 [Direction générale des étrangers en France, 2021]. Il s'agit des titres valables un an ou plus et des visas long séjour valant titre de séjour, dont le concept se rapproche le plus de la population résidente dans le recensement. Cette baisse concerne plus particulièrement les titres accordés pour motif économique (- 31 %) et dans une moindre mesure ceux pour motif étudiant (- 20 %), familial (- 17 %) et humanitaire (- 15 %). Ces chiffres ne portent que sur les ressortissants des pays hors Union européenne, mineurs de plus de 16 ans souhaitant travailler ou majeurs.

D'après l'enquête Emploi, entre 2019 et 2020, en France hors Mayotte, les entrées diminuent de 21 % pour les immigrés (- 18 % pour ceux originaires de l'Union européenne, - 22 % pour les autres pays) et de 40 % pour les non-immigrés. Ces résultats sont similaires aux chiffres sur les premiers titres de séjour, bien que l'enquête ne porte que sur les personnes de 15 ans ou plus des ménages vivant en logement ordinaire. En effet, les immigrés récemment arrivés sont surreprésentés dans les hébergements collectifs.

ceux originaires d'Afrique et d'Asie. Cette différence s'explique en partie par le fait que les Européens sont généralement un peu plus âgés, diplômés et qu'ils viennent moins fréquemment en tant qu'étudiants (14 % contre respectivement 22 % et 31 %). De même, les droits des étrangers sur le marché du travail varient selon leur origine. Les ressortissants de l'Union européenne bénéficient des mêmes droits que les personnes de nationalité française

(mis à part l'accès à certains emplois dits de « souveraineté » dans les ministères régaliens : Défense, Budget, Économie et finances, Justice, Intérieur, Affaires étrangères), alors que les ressortissants des autres pays n'ont pas tous des titres de séjour qui leur permettent de travailler en France. ●

Jérôme Lè (Insee)



Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

► Sources

Le **recensement de la population** permet de connaître le nombre de personnes résidant en France et leur profil. Il comptabilise uniquement les personnes installées en France depuis douze mois ou plus, ou qui comptent s'y installer pour douze mois ou plus. Ainsi, les étudiants qui poursuivent une année de scolarité de septembre à juillet, les travailleurs venus pour un contrat de moins de douze mois ou encore les personnes ne vivant qu'une partie de l'année en France ne sont pas comptabilisés. En revanche, les personnes en situation irrégulière sont comptabilisées comme toute autre personne résidant en France. Chaque recensement est issu du cumul de cinq **enquêtes annuelles de recensement**. Actuellement, la population est connue jusqu'au 1^{er} janvier 2018.

Les **statistiques d'état civil** sur les naissances et les décès sont issues d'une exploitation des informations transmises par les mairies à l'Insee.

► Définitions

Un **immigré** est une personne née de nationalité étrangère à l'étranger et résidant en France. L'origine d'un immigré est déterminée par son pays de naissance. Certains immigrés ont pu devenir français par acquisition de la nationalité, les autres restant étrangers.

Un **non-immigré** est une personne née en France ou née française à l'étranger et résidant en France.

Le **solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

► Pour en savoir plus

- **Beaume C., Papon S.** « Bilan démographique 2020 : avec la pandémie de Covid-19, nette baisse de l'espérance de vie et chute du nombre de mariages », *Insee Première* n° 1846, mars 2021.
- **Insee**, « Conseils pour l'utilisation des résultats statistiques », janvier 2021.
- **Direction générale des étrangers en France**, « Les titres de séjour au 21 janvier 2021 », *L'essentiel de l'immigration*, janvier 2021.
- **Kerjosse R, Lè J.**, « Les personnes nées françaises à l'étranger ont un profil plus proche des natifs que des immigrés », *Insee Première* n° 1829, décembre 2020.
- **Insee**, « L'essentiel sur... les immigrés et les étrangers », juillet 2020.
- **Lè J.**, « En 2017, la moitié des personnes arrivées en France sont nées en Europe », *Insee Focus* n° 145, février 2019.
- **Lè J., Okba M.**, « L'insertion des immigrés, de l'arrivée en France au premier emploi », *Insee Première* n° 1717, novembre 2018.
- **Brutel C.**, « Estimer les flux d'entrée sur le territoire à partir des enquêtes annuelles de recensement », *Documents de travail* n° F1403, mai 2014.

Direction générale :
88 avenue Verdier
92541 Montrouge Cedex

Directeur de la publication :
Jean-Luc Tavernier

Rédactrices en chef :
A. Goin, S. Pujol

Rédacteurs :
X. Besnard, P. Glénat

Maquette :
Jouve

Code Sage : IP211849
ISSN 0997 - 3192 (papier)
ISSN 0997 - 6252 (web)
© Insee 2021
www.insee.fr

@InseeFr

